



Parc national du Canada

Banff

Rapport annuel

2023 et 2024



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
FAITS SAILLANTS	5
LE PARC NATIONAL BANFF EN CHIFFRES	5
INTENDANCE DES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES	6
AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE ET L'ACCÈS POUR LES VISITEURS	9
RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES	11
MOBILISATION DE LA COLLECTIVITÉ ET INTENDANCE	12
CONNECTIVITÉ RÉGIONALE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	14
SECTEURS DE GESTION	15

SOMMAIRE

Le présent rapport rend compte des jalons et des réalisations de Parcs Canada dans la gestion du parc national Banff au cours des exercices 2023 et 2024, guidés par le Plan directeur du parc national du Canada Banff de 2022.

La gestion du parc national Banff s'accompagne d'une responsabilité particulière, soit celle de faire preuve d'excellence en matière de science de la conservation et de gestion des aires protégées, tout en accueillant des millions de visiteurs chaque année et en leur proposant des expériences mémorables.

Le plan directeur du parc définit une vision et une feuille de route sur dix ans pour le parc, conçu comme un lieu empreint de respect. Il présente le parc national Banff comme une destination où les visiteurs sont invités à s'engager dans un effort collectif visant à maintenir et à préserver tout ce qui fait la valeur du réseau de parcs nationaux, ainsi que les ressources naturelles et culturelles qui constituent notre patrimoine.

Il s'agit du premier rapport publié depuis l'adoption du Plan directeur du parc national du Canada Banff en 2022. Parcs Canada est heureux de vous présenter un compte rendu de ses efforts pour administrer le parc national Banff d'une manière responsable et conforme à son mandat.

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

INTRODUCTION

Le rapport annuel souligne les activités menées par Parcs Canada dans le parc national Banff en 2023 et en 2024. Merci aux groupes autochtones, aux intervenants, aux visiteurs, aux habitants des collectivités et aux entreprises locales de contribuer à protéger le parc national Banff, à mieux faire connaître cet endroit unique et à en favoriser l'appréciation par le public.

Parcs Canada prépare un rapport public décrivant les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan directeur du parc national Banff.

Les aspects suivants sont traités dans notre premier rapport sur le Plan directeur du parc national du Canada Banff de 2022. Le présent rapport décrit les principaux progrès réalisés en 2023 et en 2024 en ce qui concerne les stratégies et les approches de gestion par secteur définies dans le plan directeur :

1. Conservation du patrimoine naturel et culturel
2. Expériences authentiques adaptées au territoire
3. Renforcement des relations avec les Autochtones
4. Établissement de liens avec la population canadienne
5. Gestion de l'aménagement
6. Connectivité régionale et paysages
7. Changement climatique
8. Transport durable des personnes
9. Collectivités du parc

Approche de gestion par secteur : Secteur du lac Minnewanka

Approche de gestion par secteur : Secteur de Lake Louise

FAITS SAILLANTS

LE PARC NATIONAL BANFF EN CHIFFRES

Nombre de visiteurs

4 282 605
en 2023



4 214 353
en 2024

Espèces aquatiques envahissantes

39 postes d'autocertification
+ de 10 000 permis d'autocertification reçus

Expérience de camping des visiteurs¹

407 212
nuitées de camping
en avant-pays

50 872
campeurs dans
l'arrière-pays

Remise en état du paysage

+ de 10 000
végétaux indigènes
plantés

258 embouteillages
liés à la faune **1** interceptés



Parc national
Banff
6 641 km²
avec
1 600 km
de sentiers

24 166
Nombre moyen de
visiteurs par jour
Haute saison
(juin-septembre)

8 929
Nombre moyen de
visiteurs par jour Hors
saison



4 100 bénévoles ont effectué
37 700 heures
et parlé à **5 400** visiteurs ¹

Utilisation du transport en commun

en 2023

34%

de plus d'utilisateurs
qu'en 2022

en 2024

4%

de plus d'utilisateurs
qu'en 2023

Projet pilote de cyclisme sur la promenade de la Vallée-de-la-Bow

79 299
déplacements en 2023

Hausse de 24 % p/r à
2022



82 661
déplacements en 2024

Hausse de 4 % p/r
à 2023

¹Représente le total pour 2023 et 2024

Fréquentation

En 2023, le parc national Banff a accueilli **4,28 millions de visiteurs**, soit le plus haut niveau de fréquentation à ce jour, dépassant de 4 % la fréquentation de l'année précédente. Au cours de cette année, les campings de l'avant-pays étaient ouverts et ont enregistré plus de 500 000 nuitées en tout. À titre de comparaison, en 2022, le parc a enregistré un total d'environ 480 000 nuitées de camping. En 2024, Parcs Canada a accueilli **4,21 millions de visiteurs** et a enregistré un nombre total de nuitées semblable à celui de 2023.

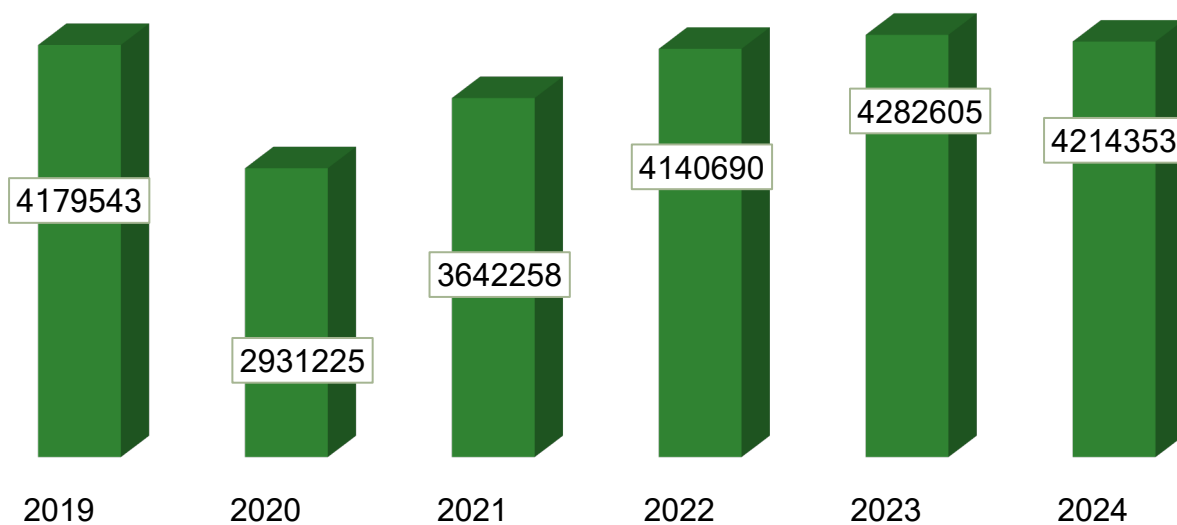


Figure 1 : Fréquentation annuelle du parc national Banff
Remarque : L'année 2020 a coïncidé avec la pandémie de COVID-19.

INTENDANCE DES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES

Espèces en péril

Parcs Canada est déterminé à protéger les espèces en voie de disparition. En 2023 et en 2024, l'organisation a réalisé d'importants progrès dans la mise à jour du Plan d'action visant des espèces multiples de 2017 avec des stratégies visant à protéger des espèces comme le pin à écorce blanche, le pin flexible et le martinet sombre, et la détermination de l'habitat essentiel pour les espèces clés.





Lutte contre les espèces aquatiques envahissantes

L'équipe de Parcs Canada s'efforce de prévenir la propagation des espèces aquatiques envahissantes. En 2023 et en 2024, un programme de prévention a été déployé pour le parc national Banff. Avec 39 postes d'autocertification et des activités d'éducation ciblées, nous avons pris des mesures pour stopper la propagation des espèces aquatiques envahissantes et protéger la santé de nos écosystèmes aquatiques.

Revitalisation des truites indigènes

Au cours des deux dernières années, Parcs Canada a fait d'importants progrès dans le rétablissement des truites indigènes. Les efforts déployés comprenaient l'élimination des espèces non indigènes du lac Margaret et la réintroduction de la truite fardée versant de l'ouest dans le lac Hidden et le cours supérieur du ruisseau Corral, marquant ainsi le rétablissement des populations de poissons indigènes dans des sites où elles n'avaient pas été présentes depuis plus de 50 ans. En 2024, après des années de remise en état du ruisseau Cascade en tant qu'habitat convenable pour la truite fardée versant de l'ouest, Parcs Canada a réintroduit des spécimens génétiquement purs dans le ruisseau Cascade, ce qui a permis d'augmenter la population et la répartition de l'espèce et de soutenir son rétablissement.



Cartographie des milieux humides

Les milieux humides jouent un rôle essentiel dans le soutien d'importantes fonctions écologiques.

Parcs Canada a réalisé la cartographie des milieux humides pour les secteurs prioritaires de Banff et de la vallée de la Bow. Ces secteurs, qui n'avaient pas encore été cartographiés, sont riches en biodiversité.

Ces travaux améliorent notre compréhension des écosystèmes aquatiques et contribuent à en assurer la protection pour l'avenir.





Rétablissement du bison

L'année 2023 a marqué la conclusion réussie de notre projet quinquennal de réintroduction du bison dans le parc national Banff. Les commentaires du public ont largement appuyé la présence continue du bison, soulignant la réussite du projet et l'importance de ces animaux emblématiques dans l'écosystème du parc.

Soutien aux corridors fauniques

Parcs Canada a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à réduire les perturbations anthropiques dans les corridors fauniques essentiels du parc national Banff. Notamment, un passage inférieur pour animaux a été aménagé sur Whitehorn Drive en partenariat avec la station de ski Lake Louise pour faciliter la traversée sécuritaire des animaux. Plusieurs fermetures de zones ont été mises en place pour permettre aux animaux sauvages de se déplacer en toute sécurité. Ces mesures améliorent l'efficacité des corridors fauniques, en veillant à ce que les animaux puissent se déplacer en toute sécurité dans leur habitat.

Brûlages dirigés et réduction des risques de feux de forêt

En 2023 et en 2024, Parcs Canada a utilisé des brûlages dirigés pour améliorer la santé des forêts et atténuer les risques de feux de forêt. Des projets comme le brûlage dirigé de la piste d'atterrissage de Banff ont permis de protéger l'infrastructure du parc et les collectivités avoisinantes, et de remettre en état l'habitat de la végétation et des animaux sauvages. En 2024, l'abattage mécanique d'arbres a commencé à Lake Louise et dans la région du mont Tunnel pour créer des coupe-feu, réduisant ainsi les risques de feux de forêt pour les collectivités environnantes. Ces projets s'appuient sur plus d'une décennie de travaux d'atténuation des risques de feux de forêt dans le parc national Banff. Ils constituent des mesures proactives visant à réduire le risque de futurs feux de forêt pour les collectivités du parc et les régions avoisinantes.



Remise en état des terres

Parcs Canada a fait des progrès notables dans la remise en état de sites clés à l'échelle du parc. Les travaux de 2023 et 2024 ont permis de transformer l'ancien site d'enfouissement du ruisseau Forty Mile en une prairie-parc de trembles, qui abrite désormais une faune diversifiée et des plantes indigènes. De plus, nous avons amélioré l'habitat essentiel des espèces sauvages en introduisant des sources de nourriture végétales respectueuses des ours, en améliorant les possibilités d'alimentation et en soutenant les efforts de rétablissement des espèces.



Gestion des ressources culturelles



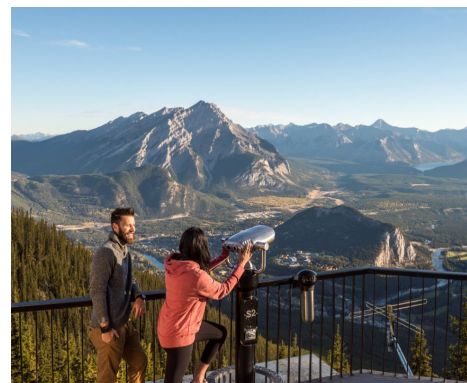
À la suite du démantèlement nécessaire du refuge du Col-Abbot en raison de problèmes de structure et de sécurité, Parcs Canada a consulté le public sur la façon de commémorer ce lieu patrimonial emblématique. Au col Howse, lieu patrimonial empreint d'histoire et de beauté naturelle, des travaux ont été réalisés afin de réinstaller la plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) sur de nouveaux supports, d'installer un nouveau banc permettant aux visiteurs de profiter du site, ainsi que de retirer les vestiges de foyers de campement non autorisés et les déchets.

Ces travaux témoignent de l'engagement de Parcs Canada à gérer le patrimoine culturel de manière à permettre aux générations futures d'apprécier et de mieux comprendre le riche héritage et le passé marquant du parc.

AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE ET L'ACCÈS POUR LES VISITEURS

Planification de la gestion de l'affluence

Dans le but d'assurer aux visiteurs des expériences mémorables qui reflètent et respectent à la fois le lieu et l'environnement, Parcs Canada a lancé d'importants projets de gestion de l'utilisation par les visiteurs en 2023 et en 2024. Nous avons exploité les nouvelles technologies pour recueillir des données dans des secteurs clés tels que le lac Minnewanka et le mont Sulphur. De nouvelles données nous permettront d'élaborer et de mettre en œuvre des



stratégies qui reflètent les différents modes d'utilisation par les visiteurs. La planification a également commencé pour le lac Louise et le lac Moraine, deux sites hautement prioritaires et très fréquentés dans le parc national Banff.

Transport durable des personnes

Parcs Canada a pris des mesures pour réduire l'affluence de véhicules privés grâce à son partenariat avec On-It, que nous avons élargi en 2024 avec un itinéraire direct de Calgary au parc national Banff. Nous avons apporté d'autres améliorations pour favoriser l'utilisation du transport en commun, notamment en encourageant l'utilisation des navettes à Lake Louise et en lançant des campagnes pour promouvoir le recours aux transports publics. L'achalandage du transport en commun a augmenté sur toutes les lignes du service ROAM en 2023 (hausse de 34 % par rapport à 2022) et à nouveau en 2024 (hausse de 4 % par rapport à 2023).

En réponse aux préoccupations croissantes en matière de sécurité, Parcs Canada a fermé en 2023 la route du Lac-Moraine aux véhicules privés. Cette mesure a été appuyée par la mise en place de services de transport en commun et de navettes. Au cours des saisons 2023 et 2024, les navettes de Lake Louise et de Moraine Lake ont connu une affluence record.

En plus du transport en commun, Parcs Canada a également fait la promotion du transport actif au moyen de programmes tels que le projet pilote de cyclisme sur la promenade de la Vallée-de-la-Bow. L'ultime phase de ce projet pilote triennal s'est terminée le 30 septembre 2024. Pendant le projet pilote, l'utilisation de véhicules a été restreinte sur le tronçon est de la promenade afin de créer une piste cyclable de 17 km sans véhicules motorisés du 1^{er} mai au 25 juin et du 30 août au 30 septembre de chaque année. Le programme s'est avéré un succès, avec une augmentation significative des déplacements à vélo d'année en année. Les commentaires positifs indiquent une forte appréciation de l'initiative.

S'appuyant sur les engagements du plan directeur du parc, sur la vision *Lead Tourism for Good: 10-Year Vision* et sur le *Rapport du Groupe consultatif d'experts sur le transport durable des personnes dans la vallée de la Bow, parc national Banff*, Parcs Canada élabore actuellement un cadre visant à assurer des déplacements durables. Reconnaissant que le parc national Banff renferme un corridor de déplacement de premier plan pour le Canada et que ce travail présente un intérêt commun pour de multiples parties et administrations, le cadre adopte une approche fondée sur des principes. On s'attend à ce que le cadre soit un guide utile et qu'il établisse des objectifs stratégiques communs pour les planificateurs et les décideurs de toutes les organisations intéressées. Le cadre respectera notre engagement à élaborer une stratégie de déplacement durable des personnes et décrira comment Parcs Canada travaillera avec ses partenaires pour améliorer la qualité des options de transport existantes et futures. Il offrira la souplesse nécessaire pour s'adapter aux nouveaux renseignements et aux nouveaux développements.

L'élaboration du cadre a mobilisé des partenaires clés et des experts de la vallée de la Bow et tient compte du contexte régional plus large lié aux déplacements des visiteurs vers le parc national Banff et à l'intérieur de celui-ci. Il intègre les commentaires recueillis auprès des Canadiens dans le cadre des processus de mobilisation associés au Plan directeur du parc national Banff du Canada de 2022, des processus en cours de planification de la gestion de l'utilisation par les visiteurs, ainsi que des sondages menés par Parcs Canada auprès des visiteurs en 2018 et en 2024. En 2025, Parcs Canada travaillera avec ses partenaires pour finaliser un cadre d'utilisation partagée.

RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

Le parc national Banff est doté d'un Cercle consultatif autochtone. Celui-ci offre un espace propice à la participation significative de Nations autochtones ayant des liens de longue date avec la région, sur des questions et des activités liées à la gestion du parc. Le Cercle consultatif autochtone constitue un lieu où ses membres peuvent formuler des conseils sur la gestion du parc, exprimer directement leurs intérêts aux dirigeants du parc, et où Parcs Canada peut écouter, apprendre et solliciter des orientations en vue d'apporter des changements concrets. Le Cercle consultatif autochtone de Banff s'est réuni tout au long de 2023 et de 2024. Plusieurs projets prioritaires ont été définis et amorcés. En 2024, le Cercle a souligné l'inauguration du panneau d'accueil de l'entrée est, qui comporte des messages en nakoda (stoney), en pied-noir, en déné et en michif.



Rétablissement des liens culturels

Parcs Canada a appuyé, en moyenne, la conclusion de plus de 25 ententes sur l'utilisation culturelle par année avec des membres de communautés autochtones, afin de permettre la récolte durable de matières naturelles à des fins culturelles diverses

(p. ex. perches de tipi, plantes médicinales, pierres pour les huttes de sudation et objets sacrés), ainsi que l'accès à des lieux du parc ayant une importance traditionnelle.

Récits autochtones

Un autre fait marquant de 2023 et de 2024 a été la mise en œuvre des deuxième et troisième années du projet de boîtes murales au lieu historique national Cave and Basin. Des artistes autochtones y ont fait connaître leurs perspectives sur le thème « Stories of this place » (récits de ce lieu) à travers des œuvres présentées sur des boîtes murales installées au lieu historique national.



Parcs Canada a également collaboré étroitement avec le Cercle consultatif autochtone de Banff afin d'enrichir le contenu et les récits culturels autochtones dans le secteur de Lake Louise. Un groupe de travail a été mis sur pied pour élaborer un plan d'interprétation axé sur les possibilités de mettre en valeur de façon marquée la culture, l'histoire et les perspectives autochtones. Le groupe a donné lieu à la mise en œuvre d'un projet pilote d'interprétation autochtone offrant au public et aux résidents des activités éducatives et interactives en personne. La programmation intégrait des perspectives, des savoirs et un patrimoine autochtones locaux, tout en soutenant des artistes, des entreprises et des organisations autochtones de la région.

MOBILISATION DE LA COLLECTIVITÉ ET INTENDANCE

Éducation et diffusion externe

En 2023, puis de nouveau en 2024, le personnel de Parcs Canada a animé plus de 80 000 échanges approfondis avec les visiteurs sur une multitude de sujets liés au parc. Les espèces en péril ont été mises en vedette dans le Guide du visiteur du parc national Banff, et les travaux de rétablissement de la truite fardée versant de l'ouest ont été présentés au public par l'entremise de randonnées guidées et de panneaux d'interprétation le long des sentiers. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation aux comportements responsables dans le parc a été déployée à bord du réseau de transport ROAM.



Bénévoles

Parcs Canada a accru la visibilité de son programme de bénévolat au moyen d'affiches et des médias sociaux, ce qui a permis de doubler le nombre de demandes de renseignements. En 2023, 1 900 bénévoles ont effectué plus de 17 000 heures de

travail et ont eu l'occasion de participer à des projets de Parcs Canada à différents endroits dans le parc national Banff. En 2024, l'engagement bénévole a de nouveau augmenté, avec la participation de 2 200 bénévoles ayant consacré un total de 20 800 heures aux activités du parc.

Mobilisation dans le cadre des activités de gestion du parc

Parcs Canada administre les parcs nationaux en fiducie pour les générations actuelles et futures de Canadiens et reconnaît l'importance de mobiliser activement la population canadienne dans les processus décisionnels liés aux principales activités de gestion des parcs. La mobilisation des Canadiens et la compréhension des besoins et des points de vue de publics variés contribuent à renforcer la gestion du parc. Outre le Forum annuel de planification, les années 2023 et 2024 ont été marquées par des démarches de consultation approfondies menées par Parcs Canada à l'égard de nombreuses propositions, notamment le projet de réaménagement du pâté de maisons 200 de l'avenue Banff, la commémoration du refuge du Col-Abbot, le Plan de secteur du lac Minnewanka, le Plan communautaire de Lake Louise ainsi que la planification de la gestion de l'utilisation par les visiteurs dans les secteurs du lac Louise et du lac Moraine.

GESTION DE L'AMÉNAGEMENT



Entretien des infrastructures

Les expériences authentiques et ancrées dans le lieu qui font la renommée de Banff reposent sur des investissements continus dans les infrastructures essentielles, afin de faire en sorte que les installations destinées aux visiteurs soient sécuritaires, revitalisées et bien entretenues (aires de fréquentation diurne, campings, sentiers, attractions pour les visiteurs et routes panoramiques).

Entre 2023 et 2024, des investissements importants ont été consacrés à l'amélioration des infrastructures, notamment pour :

- la modernisation des services publics;
- le réaménagement de Lake Louise Drive;
- l'amélioration des campings;
- la réparation et l'entretien des routes;
- l'entretien des sentiers;

- l'installation d'abribus;
- l'amélioration des espaces de service des centres d'accueil.

CONNECTIVITÉ RÉGIONALE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Coordination intergouvernementale



En collaborant au-delà des frontières administratives, nous renforçons notre efficacité à l'égard de questions clés telles que le rétablissement des espèces, la lutte contre les espèces envahissantes, le tourisme et les changements climatiques, entre autres. Ces enjeux ne s'arrêtent pas aux limites administratives, et nos efforts non plus.

En 2023 et en 2024, Parcs Canada a continué de démontrer son engagement en matière de collaboration intergouvernementale par l'entremise de partenariats, notamment avec la Bow Valley Regional Transit Commission et le réseau ROAM, en collaboration avec les municipalités de la région; avec le groupe de travail technique sur la coexistence entre les humains et les animaux

sauvages, réunissant des représentants du gouvernement provincial et de l'administration municipale; ainsi qu'avec les membres du Cercle consultatif autochtone de Banff. Ces collaborations ont pris forme au-delà des frontières administratives grâce à des ententes de partage de données, à des contributions d'expertise auprès de partenaires et à la publication de travaux de recherche. Il convient de souligner que Parcs Canada a amélioré ses ensembles de données ouvertes, partagé sept millions d'images de caméras de surveillance de la faune dans le cadre d'une collaboration mondiale et adhéré au Banff Data Collective.

Changements climatiques

Les changements climatiques et la préparation aux situations d'urgence figurent parmi les enjeux qui dépassent les limites du parc et qui exigent une collaboration élargie pour être abordés efficacement. Entre 2023 et 2024, Parcs Canada a élaboré une ébauche de résumé climatique pour le parc, dont la version définitive devrait être finalisée et rendue publique en 2025. Parcs Canada a également amorcé la transition de sa flotte de véhicules vers des modèles à zéro émission ou hybrides, ajouté de nouveaux véhicules à zéro émission et installé des infrastructures de recharge pour véhicules électriques à des emplacements prioritaires. L'intégration des considérations liées aux changements climatiques dans l'ensemble de nos travaux contribue à renforcer notre préparation aux situations d'urgence susceptibles de toucher la région. Par ailleurs, Parcs Canada a mis à jour les plans de préparation aux situations d'urgence pour les secteurs de Lake Louise et de Banff et a réévalué les risques de feux de forêt afin de tenir compte de scénarios actualisés liés aux changements climatiques.



SECTEURS DE GESTION

Secteur de Lake Louise

Les dernières modifications apportées au Plan communautaire de Lake Louise remontent à 2003, soit il y a plus de deux décennies. Depuis, de nombreux changements sont survenus. L'objectif est d'élaborer un plan communautaire modernisé, utilisable par divers publics, pertinent dans le contexte actuel et demeurant applicable tout au long de sa période de validité. En 2023, Parcs Canada a rassemblé de l'information de base sur l'état actuel de la collectivité, examiné le plan communautaire en vigueur afin d'en cerner les réussites et les défis, et présenté le projet aux intervenants et aux partenaires. Au printemps 2024, Parcs Canada a mobilisé le public au moyen d'un sondage en ligne visant à mieux comprendre les besoins de la collectivité.

Secteur du lac Minnewanka

En 2023, Parcs Canada a amorcé des évaluations de référence et défini la portée de la planification afin de mieux comprendre l'histoire du secteur du lac Minnewanka, sa situation actuelle, ses valeurs naturelles et culturelles, les modes d'utilisation du secteur par les visiteurs ainsi que les éléments clés à considérer, tout en cernant les lacunes, les résultats souhaités et les défis et les possibilités à prendre en compte. En 2024, les

travaux de planification ont progressé avec le lancement de la première phase de consultation du public et des peuples autochtones, axée sur la compréhension des visions, des besoins et des priorités pour le secteur, ainsi que sur la définition de la portée du plan. L'objectif est d'élaborer un plan qui offre des orientations de gestion claires et favorise un avenir prometteur et durable pour ce lieu exceptionnel.